

Le magazine des habitants de

Nieul **sur** Mer

NIEUL, NOTRE PASSION COMMUNE - N°52 SEPTEMBRE 2021

Dossier :

Nieul, la ville aux 2 500 arbres

Pages 4 et 5

PAGE 6

**Les services
petite enfance**

PAGE 9

**Les travaux
en cours**



SOMMAIRE



En couverture :
La Fête de l'Arbre.

3 En bref

L'actualité en synthèse

4-5 LE DOSSIER La ville aux 2 500 arbres

6 Enfance - Jeunesse

7 Vie associative

La fête des associations

8 Le Centre de vaccination

9 Travaux en cours

10 Entre nous

11 Vie économique

12 Agenda



Facebook.com/mairiedenieulsurmer

Mairie - avenue du Parc - 17137 Nieul-sur-Mer
mairie@nieul-sur-mer.fr • Tél. : 05 46 37 40 10.
Directeur de la publication : Marc Maigné.
Responsable communication : Delphine Milord,
assistée de Marie Guénaut.

Maquette : Peuplades • Photos : Service
Communication, J.P. Ouvrard • Impression :
Imprimerie Rochelaise • Cet imprimé est issu de
forêts gérées durablement et de sources contrôlées,
10-31-1240. Tirage 3 200 exemplaires.
• Dépôt 2^{ème} semestre 2021.



nieul-sur-mer.fr

Flashez pour visionner
les anciens numéros ou
pour en savoir plus sur
la Commune

ÉDITO

Mes chers concitoyens,

Cette rentrée s'annonce pleine d'espoir. À l'heure où j'écris ces lignes, la situation sanitaire s'améliore. Le taux d'incidence du Coronavirus est en baisse régulière et le nombre de patients hospitalisés pour Covid diminue.

La vaccination se poursuit et s'étend maintenant aux collégiens et lycéens. Je voudrais à nouveau adresser mes plus vifs remerciements à toutes celles et tous ceux qui font vivre notre centre de vaccination nieulais : les professionnels de santé, bien sûr, les élus et agents municipaux et surtout les bénévoles, sans qui rien ne serait possible.

J'ai également une pensée toute particulière pour les associations et tous les utilisateurs de l'Espace Michel Crépeau, qui ont dû sacrifier leurs activités sportives et de loisirs pour le bon fonctionnement du centre.

Début septembre, la rentrée scolaire au sein de nos trois établissements s'est bien passée. J'ai pu rencontrer des enfants heureux de retrouver leurs camarades et leurs enseignants, qui foisonnent déjà d'idées et de projets pour cette nouvelle année scolaire.

Preuve que la vie reprend son cours dans notre commune : la fête des arts les 11 et 12 septembre. Cet événement culturel majeur connaît un succès grandissant et contribue au rayonnement de notre cité. Je remercie d'ailleurs l'ensemble des artistes ainsi que les Nieulais qui ont ouvert leurs portes pour les accueillir et promouvoir la culture sur notre commune.

La fête des associations, dont la tenue avait été abandonnée pendant plusieurs années, a pu avoir lieu dans le parc de la mairie, permettant ainsi à chaque Nieulaise et à chaque Nieulais de découvrir les activités sportives, culturelles, artistiques... proposées au sein de la commune.

Enfin, concernant la politique environnementale, qui était un axe fort de notre campagne l'an passé, sachez que nous maintenons notre engagement en mettant en place des actions de reboisement. Un dossier spécial sur ce thème est d'ailleurs à découvrir dans ce magazine.

Fort de ces nombreux projets qui font rayonner notre commune, je vous souhaite à toutes et à tous une belle rentrée à Nieul-sur-Mer, notre passion commune !

Marc Maigné,

Maire

Conseiller départemental

Conseiller communautaire délégué



LES BOÎTES À LIVRES

Vous les avez sûrement remarquées, les boîtes à livres ont été installées dans le parc municipal et sur la place de la Liberté François Mitterrand. Un joli projet initié par le Conseil Municipal des Enfants et réalisé en collaboration avec les Services techniques municipaux et la bibliothèque.

Le concert du 22 août



La municipalité et l'orchestre d'été de Lagord, dirigé par Charles Prunier, se sont associés pour proposer aux Nieulais un concert en plein air qui a séduit promeneurs et initiés...

Chaucidou



La volonté de l'équipe municipale est d'améliorer la sécurité routière, en particulier des plus jeunes, à vélo. Pour ce faire, un Plan Pluriannuel d'Investissement Voiries, avec un effort important sur la signalisation horizontale, a été mis en place. À cet effet, en Mai 2021, la liaison cyclable en "Chaucidou" du bourg de Lauzières jusqu'à l'école Alain Devaud a été réalisée, avec 2,5 km de marquage et 17 000 € d'investissement. Des panneaux pédagogiques vont être posés indiquant la conduite à tenir pour les différents usagers.

LE CHIFFRE

77

C'est le nombre de Nieulais-es ayant reçu la prime pour l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE), offerte par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Et le nom de la médiathèque est... Roger Sarraud

La commission culture avait proposé 3 noms de personnes issues du monde littéraire et ayant un lien fort avec notre commune. Pour cela, en avril dernier, nous avons lancé un vote sur Facebook et dans le dernier magazine. Près de 300 votes ont été exprimés, merci beaucoup pour votre participation !

Votre choix s'est porté sur Roger Sarraud, poète et marin nieulais, auteur de plusieurs recueils de poésies. Nous remercions sa famille encore très présente à Nieul-sur-Mer d'avoir bien voulu prêter son nom à ce lieu emblématique. À bientôt à la médiathèque Roger Sarraud pour découvrir ce nouvel écrin de culture !



NIEUL SUR MER, LA VILLE AUX 2 500 ARBRES EN ZONE URBAINE !

« Plantons des arbres et les racines de notre avenir s'enfonceront dans le sol » Wangari Mmathai, prix Nobel de la Paix 2004 (Kenya).
Celle qui plante les arbres, 2007, Edition H. d'Ormesson.

Une petite équipe de conseillers municipaux a arpenté les rues de la commune pour compter les arbres situés en zone urbaine, c'est-à-dire proches des habitations : 889 en voirie, 1 263 en pleine terre, auxquels s'ajoutent les 300 arbres du parc et une cinquantaine d'arbres autour des bassins de rétention ! Ce patrimoine arboré est composé d'érables, de frênes, de platanes, de tilleuls, de marronniers, de chênes, de mûriers, de pins parasols, de hêtres, de charmes, d'arbres fruitiers...

Ce patrimoine est entretenu par l'équipe espaces verts (7 personnes dont 1 élagueur, renforcée à mi-temps par les deux agents en charge de la propreté urbaine) et par une entreprise privée. Un budget annuel moyen de 20 000 € a été dépensé lors des 4 dernières années et en 2021, ce budget a été provisionné à hauteur de 40 000 €.

Arbres en ville, les inconvénients existent

Chute des feuilles sur les toitures, les allées, les terrasses, encombrement des cheneaux, branches cassantes, fructifications causant des dommages aux voiries, aux réseaux enfouis... Oui, les inconvénients existent et sont bien visibles !

Lorsque les dégâts sur les voiries et réseaux sont trop importants, la commune se voit dans l'obligation de procéder à des abattages. De même des arbres ont été abattus dans le parc à l'automne 2020 pour des raisons sanitaires, mais les arbres abattus seront remplacés (en double) et une attention particulière sera portée sur le choix des essences. Et n'oublions pas que depuis plus de 10 ans, la commune plante des arbres, notamment à l'occasion de la journée « une naissance, un arbre ».

L'arbre est un hôtel de biodiversité !

Sans l'existence de l'arbre, nous serions privés d'un des plus beaux espaces de la nature. Depuis chaque cime d'arbre, entre les branches et le sol, est créé un milieu protégé, refuge pour une faune et une flore particulières. Feuillus ou résineux, les arbres sont d'une très grande diversité, ils abritent une biodiversité remarquable composée de plusieurs dizaines de milliers d'espèces végétales et animales : des plus petits jusqu'aux plus grands, vers de terre, insectes, mille-pattes ou bactéries indispensables au fonctionnement de l'écosystème forestier, le Pic vert cherchant sa nourriture, la Chouette hulotte s'y hébergeant... Des fleurs des sous-bois annonciatrices du printemps, aux mousses, lichens et champignons qui composent discrètement cet espace « forêt ».

Mais les avantages de l'arbre en ville, bien que moins visibles, sont tout aussi réels et profitent à tous !

Régulation de la température en été, production d'oxygène, absorption du gaz carbonique, captation et filtration des polluants, régulation de l'humidité ambiante, stabilisation des sols, habitat et nourriture pour la biodiversité... Les services écosystémiques de l'arbre sont essentiels. Et au printemps, la beauté de leur floraison est accessible à tous.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Une étude menée par l'ADEME montre qu'un **arbre mature peut évaporer jusqu'à 450 litres d'eau par jour**, soit l'équivalent de 5 climatiseurs fonctionnant pendant 20 heures « Un arbre bien placé permet de réduire de 30% les besoins en climatisation et de rafraîchir l'air ambiant de 2 à 8°C » (Journée internationale des forêts, ONU 2018). Dorénavant, les urbanistes conçoivent leurs projets en intégrant des îlots de fraîcheur.

Les arbres communiquent entre eux, au sein d'une même essence ou entre essences différentes, grâce aux mycorhizes (association symbiotique entre des champignons et les racines des arbres).

Si cela vous intéresse, lisez « Jamais seul » de Marc André Sélosse, éditions Actes Sud.

Plus de 40 % des espèces d'arbres actuellement présents en Europe sont menacées d'extinction, selon l'ONG l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) - 168 espèces d'arbres menacées d'extinction, dont le marronnier... (<https://www.ecoco2.com/blog/liste-rouge-de-luicn-42-des-especes-darbres-menacees-en-europe/>).

Par ses fonctions écosystémique, esthétique et paysagère, **l'arbre d'ornement a une valeur financière** maintenant reconnue et calculée selon le B.E.V.A. (Barème d'Evaluation de la Valeur d'un Arbre). Celui-ci tient compte de l'essence, de l'aspect esthétique et sanitaire, de la localisation et enfin de la dimension (donc de l'âge). En cas de sinistre, la collectivité peut demander une indemnisation sur la base de ce barème.

Législation : vous devez respecter une distance de 2 m minimum de la limite séparant votre terrain de celui de votre voisin lorsque vous plantez un arbre de plus de 2 m de haut (article 671 du code civil). Mais cet article ne s'applique pas aux plantations faites sur le domaine public riverain des propriétés privées. Et selon l'article L1 et L3111-1 du code général de la propriété des personnes publiques, les biens mobiliers ou immobiliers des personnes publiques sont inaliénables et imprescriptibles, un particulier ne peut donc pas couper un arbre situé sur le domaine public.



Les 9 et 10 octobre, la commission Environnement organise une Fête de l'Arbre. Suivez les informations sur le site de la mairie et sur la page Facebook, et comme pour la Fête de la Nature 2020, venez nombreux !

LES SERVICES À LA PETITE ENFANCE

Les Relais Assistantes Maternelles

Les Relais Assistantes Maternelles (RAM) sont des lieux d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil sur leur territoire.

Les RAM apportent aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leurs pratiques quotidiennes en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

Les 3 communes concernées sont : Lagord, L'Houmeau et Nieul-sur-Mer.

+ Rens. RAM : 2 rue des Hérons - 17140 Lagord - 06 89 65 45 40



La crèche L'Île aux Trésors

C'est un multi-accueil associatif géré par une association de parents et dirigée au quotidien par une équipe de professionnels. La co-éducation est la valeur fondamentale de cette structure parentale. L'enfant y est accueilli avec sa famille en favorisant un climat de confiance,

La halte-garderie est accessible sans réservation. Il suffit de téléphoner pour connaître les disponibilités.

Témoignage d'une maman qui a mis ses deux enfants à la crèche parentale :

« 6 ans à la crèche ont favorisé beaucoup d'échanges entre les parents et le respect du rythme des enfants. Cette crèche très familiale avec le soutien du personnel permet aux enfants de bien préparer leur entrée à l'école maternelle. L'implication des parents dans le fonctionnement et le projet éducatif et pédagogique de la structure sont fondamentaux ».

+ Rens. Crèche parentale L'Île Aux Trésors - 1 rue Clément Marot - Nieul-sur-Mer - 05 46 37 41 31



MAM le Gard'Môme

Axée autour du bien-être et du respect du développement de l'enfant, la Maison d'Assistantes Maternelles peut accueillir jusqu'à une douzaine d'enfants dès l'âge de 2 mois.

L'accueil se fait dans une maison adaptée à leurs besoins. Le travail des trois assistantes maternelles est beaucoup basé sur l'observation afin de répondre au mieux à l'épanouissement des enfants, en liens étroits avec leurs parents. La vie en collectivité stimule l'éveil et le début de la sociabilisation des enfants dans un climat affectif sécurisant.

+ Rens. MAM LE GARD'MÔME : 11 rue de la Guifette Noire 17137 - Nieul-sur-Mer 07 87 24 73 71



Les assistantes maternelles sont agréées pour recevoir à leur domicile des enfants.

La liste des assistantes maternelles de la commune est disponible auprès du RAM. Une représentante des assistantes maternelles de Nieul peut répondre à vos questions et recherches de place pour votre enfant sur la commune au numéro suivant : 06 71 69 77 21.

Un été à l'Accueil de Loisirs

Cet été, l'Accueil de Loisirs a été rythmé par des activités variées pour le plaisir de tous. Des stages ont permis aux enfants des écoles élémentaires et collégiens de découvrir leur environnement proche et naturel de façon ludique : balades au zoo, barque dans le Marais Poitevin, sports nautiques sur l'île de Ré. La variété des activités concoctées par l'équipe d'animation a permis aux petits et grands de passer des moments conviviaux. Percussions africaines, machines à remonter dans le temps, super héros, mondes fantastiques et veillées loufoques ont emporté les enfants dans des univers délirants et colorés... Un chantier jeunes a permis à 8 jeunes Nieulais de participer à la vie de la commune, en rénovant les structures de jeux du parc municipal (ponçage, peinture). Encadrés d'une animatrice et de deux agents des services techniques, ils ont ensuite reçu une gratification pour financer leurs futurs projets.





1^{ÈRE} ÉDITION DE LA FÊTE DES ASSOCIATIONS

Fiers de notre tissu associatif nieulais et de la volonté de donner un coup de pouce aux associations dans ce contexte difficile, les commissions Culture / Vie associative et Sports / Loisirs ont unis leurs forces pour créer une fête en leur honneur. Elle a eu lieu le dimanche 5 septembre dernier. Retour sur cet événement festif.

La période symbolique de la rentrée associative était une très belle occasion pour mettre en lumière les associations nieulaises. 25 associations ont participé à cette première édition dans le parc, sous le soleil ! Près de 650 visiteurs ont été accueillis, un beau succès malgré l'obligation du pass sanitaire.

Cette fête a permis de découvrir ou de redécouvrir la diversité des activités proposées dans notre commune. Les visiteurs ont eu le plaisir de s'initier et de voir les démonstrations des différents loisirs : du tir à l'arc à la peinture, en passant par le ping-pong.

Liste des associations présentes à la fête :

- Nordic'Océan17
- Rando-Nieul
- Rock Dance
- Nieul Aliment Terre
- Les vieux Gréments du Port du PLomb
- Arts et Lumières
- NieulAirPur

- Vélo Club Nieulais
- Club Pongiste Nieulais
- L'Échiquier Nieulais
- Association Communale de Chasse Agréée ACCA
- Nieul En Transition
- Sur la Piste et Autour
- Club photos
- Le Vieux Tape Cul
- Tennis Club

- SolFaSansRé
- Capsul'Aventure
- Pousse de Bambou
- Balades Nieul Loisirs
- Nieul Gym Loisirs
- Les Archers de la Tublerie
- Comité des fêtes
- À vélo sans âge
- La Mi Nieul Musique

Le Comité des Fêtes, très apprécié des Nieulais, a enfin pu inaugurer sa « Gôguette », caravane réaménagée en buvette pour le plus grand plaisir des visiteurs. Cette fête a permis de créer le lien social si précieux entre les associations, les adhérents et futurs adhérents, les curieux de passage et les élus.

Afin de renouer contact entre associations mais aussi avec les adhérents (anciens et futurs), cet événement fut construit sous le signe de la convivialité et du partage.

La rentrée associative, une rentrée très attendue

La rentrée associative bat son plein dans un contexte sanitaire encore incertain, gardons le cap ! Les associations sont dans les starting-blocks pour la rentrée. Le service « Culture & Vie Associative » jongle quotidiennement pour permettre une reprise des activités de l'ensemble des associations. Les échanges quotidiens permettent une diffusion des dispositions sanitaires qui évoluent de jour en jour.

Le constat général dans le milieu associatif est la baisse du nombre d'adhérents. Sans compter les annulations d'événements, qui impactent les trésoreries des associations.

Quelques chiffres :

41 associations

16 000 € de subventions associatives

18 agents et élus impliqués



La vaccination à Nieul-sur-Mer

3 questions au Docteur Céline Laforêt, médecin coordonnateur du centre

Comité de rédaction : Comment s'est déroulée la campagne de vaccination à Nieul ?

Dr. Laforêt : Elle s'est déroulée sereinement. Le centre a ouvert le 24 mars et nous avons fait le choix d'une montée en puissance progressive pour nous donner le temps de bien maîtriser les différents aspects de cette vaccination de masse : les aspects médicaux, mais aussi techniques et administratifs. La gestion des plannings a été le plus compliqué, évidemment, parce qu'il a fallu s'adapter continuellement aux outils de réservation et aux modifications des critères d'éligibilité. Nous avons aussi assuré le lien avec les communes limitrophes pour la vaccination des plus fragiles.

Mais dans l'ensemble, tout s'est bien passé. Nieul est un petit centre avec seulement deux lignes de vaccination, cela nous permet de prendre le temps de bien accueillir les patients, de les guider et de rassurer les plus inquiets. Nous avons eu des retours très positifs de la population, qui est contente d'être vaccinée. Le personnel médical également est satisfait, il travaille dans une ambiance détendue et dans ces moments de crise, c'est appréciable.

Comité de rédaction : Il n'y a pas que le corps médical présent. Combien de personnes travaillent sur le centre ?

Dr. Laforêt : Beaucoup ! Nous réalisons une centaine d'injections par jour mais pour cela, nous mobilisons 2 infirmières coordinatrices par jour, 4 infirmières vaccinatrices, 2 médecins ainsi que des bénévoles de la commune qui assurent l'accueil des patients. Des agents de la commune sont également actifs pour ouvrir et fermer le centre et assurer son fonctionnement administratif. En tout, une dizaine de personnes par jour travaillent sur le centre.

Je tiens à tous les remercier pour leur engagement et leur présence. Sans toutes ces personnes, nous ne pourrions pas assurer notre mission. Il ne faut pas oublier que les médecins et les infirmier-e-s assurent la vaccination en plus de leurs fonctions habituelles, cela fait des journées bien remplies.

Quant aux bénévoles, une soixantaine de Nieulais-es se relayent depuis le mois de mars, certains-nes sont présent-es plusieurs fois par semaine. C'est un acte de solidarité formidable qu'il ne faut pas négliger.

Comité de rédaction : Plusieurs personnes se sont plaintes de ne pas réussir à prendre rendez-vous pour se faire vacciner. Comment l'expliquez-vous ?

Dr. Laforêt : Effectivement, la mise en route de Doctolib pour la réservation en ligne a été un peu compliquée ; il y a eu plusieurs bugs qui ont bloqué les réservations. Nous avons essayé de pallier autant que possible via la plateforme téléphonique de la CdA ou en inscrivant les personnes sur liste d'attente et en les rappelant dès que nous avons de la place. Finalement, nous avons réussi à inscrire tout le monde, soit à Nieul, soit en les orientant vers le centre de l'Encan. Au final, et c'est une grande satisfaction, nous n'avons perdu aucune dose sur le centre de Nieul.

À ce jour (propos recueillis le 12 juillet), il y a de la place. On ne sait pas encore si le centre perdurera ou s'il fermera au cours de l'automne, mais il y a aussi des places sur le site de l'Encan. Une chose est sûre : on peut trouver de la place sans problème sur l'Agglomération et il ne faut pas hésiter à se faire vacciner.

Les acteurs du centre de vaccination de Nieul

- 12 agents communaux se sont mobilisés en fonction de leur métier pour permettre la mise en place et le fonctionnement quotidien du centre et 3 agents sont à disposition tous les jours pour en assurer la gestion administrative.
- 57 bénévoles se relayent pour assurer l'accueil des patients et les aider dans leurs démarches.
- 1 médecin coordonnateur et 1 infirmière coordonnatrice assurent le bon fonctionnement de l'aspect médical.
- 21 médecins sont présents à tour de rôle sur le centre, ainsi que 6 infirmières référentes et 16 infirmières vaccinatrices.

Remerciements

Le maire et l'ensemble du conseil municipal remercient tous les acteurs de cette campagne de vaccination inédite : le personnel médical et paramédical, le personnel communal, les bénévoles, les associations pour leur compréhension, mais aussi les agents de la Communauté d'Agglomération qui ont largement soutenu techniquement et financièrement la commune ainsi que les services de l'ARS.

Travaux : avant/après

Travaux de finitions rue de Maillezais, chaussée et trottoirs, suite à la pose de canalisations pluviales de gros diamètre cet hiver.



Avant



Après

Travaux de la médiathèque :

Il reste quelques derniers travaux de finitions à l'intérieur du bâtiment pour une livraison de chantier en fin d'année, contrairement à ce qui était annoncé dans le dernier magazine.

Parallèlement, la mairie va engager des chantiers de réfection du chemin le long de la médiathèque, de la chaussée rue Saint-Blaise, ainsi que la mise en valeur du jardin.



Avant



Après



Avant



Après

La cabane des boulistes :

Réfection de la toiture et rénovation des enduits de façades et travaux de zinguerie.

Un nouveau logo pour Nieul-sur-Mer

Changement de logo à la mairie :

Le logo de Nieul-sur-Mer a changé. Vous le verrez apparaître progressivement sur toutes les publications de la Mairie et sur la commune.



ENTRE NOUS

Décorations de Noël



TOUS À VOS BOÎTES À OUTILS ET À VOTRE CRÉATIVITÉ

Cette année la municipalité vous invite à participer à la conception et à la réalisation d'éléments décoratifs pour embellir Nieul-sur-Mer et développer un air de fête pour la fin de l'année.

Tous ensemble, par groupe ou seul-e, entre ami-e-s ou voisin-e-s, commerçant-e-s ou associations, fabriquons nos décorations de Noël (dans le respect de l'environnement) et partageons-les en les installant sur différents lieux publics de la commune.

Toute personne souhaitant participer est invitée à une réunion d'informations le lundi 18 octobre à 18h30 à l'espace Michel Crépeau.

Les Nieulais décerneront le prix de la créativité en votant entre le 4 et le 10 décembre via les réseaux sociaux ou au sein de la mairie.

Ça bouge dans les services !

Des cadres de la Mairie ont su saisir les opportunités professionnelles qui se présentaient à eux. Nous les remercions de leur investissement pour les Nieulais depuis plusieurs années et leur souhaitons pleine réussite dans leurs nouvelles régions d'adoption ! C'est ainsi que :

- **Olivier VAYRE** va succéder à Jérôme VOMSHEID, Directeur des Services Techniques.

- **Nancy HENRY**, ancienne Directrice Générale des Services, occupe désormais de nouvelles fonctions dans le domaine du Développement Durable.

- Le Service Enfance-Jeunesse accueille un nouveau directeur : **Thierry MALATESTA**, 47 ans, arrivé de la commune d'Aigondigné dans les Deux-Sèvres. Il pose aujourd'hui ses valises à Nieul-sur-Mer où il prend la direction du service Enfance-Jeunesse. Toute l'équipe municipale lui souhaite la bienvenue.

Bienvenue également à :

- **Anne CATTELLAT**, qui assure les fonctions de secrétariat de M. le Maire et du service Communication, Culture et Vie associative.

- **Karine GAZEAU**, qui assure l'accueil de la Mairie et l'état-civil.

Au revoir et merci

- **Mylène TRANSON**, un visage bien connu des Nieulais, a fait valoir son droit à la retraite cet été après plus de 20 ans à l'accueil de la Mairie et à l'état-civil. Bonne retraite Mylène !



CONCOURS DE LA PLUS BELLE MAISON DÉCORÉE

Il se déroulera entre le 6 et le 15 décembre 2021 :

Deux catégories seront proposées :

- la plus belle maison illuminée,
- la plus belle décoration de façade (couronne, sujets de Noël taille XXL, chaussette de Noël, cadeaux, ...).

Si vous souhaitez être jury pour élire la plus belle maison illuminée et la plus belle décoration, faites-vous connaître auprès de la mairie.

Le jury sera composé de 5 personnes tirées au sort parmi les personnes se portant candidates. Il délibérera entre le 6 et le 12 décembre.

La remise des prix aura lieu le mardi 14 décembre à 18h en Mairie.

Les inscriptions à ce concours sont attendues par mail, à l'adresse : communication@nieul-sur-mer.fr ou en déposant ce coupon à la mairie.



Inscription concours de la plus belle maison décorée :

☐ Maison illuminée

☐ Décoration de façade

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

MAIL : TÉLÉPHONE :

Consommons local !

Dans un contexte sanitaire incertain, nous souhaitons saluer et encourager les acteurs sociaux et économiques locaux qui font vivre notre commune 365 jours par an.

Artisans, commerçants, professions libérales, indépendants, toutes les professions et entreprises mettent du cœur à l'ouvrage pour pérenniser leurs activités et satisfaire leurs clientèles, patientes.

Ainsi, soutenons-les en consommant local !

Nieul-sur-Mer dispose de plusieurs zones d'activités : le Centre Commercial du Champ Pinson, celui du Moulin des Chênes Verts, le Centre Commercial Super U, la zone maritime de Lauzières, la zone d'activité du Nalbret, le Four à Chaux, la Gralette et le centre bourg ainsi que des exploitations agricoles.

Ce tissu est dynamique et créateur d'emplois. En effet, de nouvelles entreprises se sont installées au Centre Commercial des Chênes Verts lors du premier semestre, telles que :



O'p'titfilou
Salon de
toilettage canin
www.optitfilou.fr



Architecte d'intérieur

Suzie LE POURHIET
contact@sok-architecture-interieur.com



Perspective
Plans et travaux
07 81 17 75 86



Cabinet Energy bien-être

Blandine PELLETIER :
contact@blandine-pelletier.fr



Skull'ink tattoo
Facebook : Skull'ink
Tattoo



L'Art et la Matière

traudsandrine@gmail.com

Le marché du centre bourg s'est renforcé

sur les derniers mois pour offrir une autre manière de consommer. Les démarches continuent pour recréer « l'esprit marché » au cœur du village le dimanche matin, place de la Liberté François Mitterrand.

Vous souhaitez un coup de projecteur sur votre entreprise ? Nous vous invitons à nous contacter par mail mairie@nieul-sur-mer.fr en envoyant un descriptif et 2 photos de votre entreprise.

LA PAROLE DE L'OPPOSITION

Un deuxième marché pour Nieul-sur-Mer

Sur notre page Facebook "Nieul j'aime ma ville", nous avons proposé un mini sondage sur la possibilité de créer un deuxième marché à Nieul-sur-Mer. La place située au Moulin du Chêne Vert nous semble le lieu le plus adapté grâce à sa surface, sa convivialité et avec son parking voisin.

90% des personnes qui ont répondu à ce sondage sont favorables à la création de ce marché et à sa localisation. Pendant la campagne électorale, nous en avons discuté avec quelques commerçants, qui n'y étaient pas opposés, à condition de faire les installations adéquates, électriques notamment. Même la direction de Super U soutenait ce projet. Le marché aurait lieu un jour de la semaine afin de maintenir le marché dominical actuel au centre bourg, pour ne pas continuer la désertification du bourg entamée depuis 20 ans.

Ce deuxième marché favoriserait la venue de nouveaux commerçants en apportant un choix plus vaste aux Nieulaises et Nieulais. Bien-sûr, les professionnels du Moulin apporteraient leur avis sur le type de ventes proposés. Un marché plus grand amènerait une fréquentation plus importante de clients et une animation locale partagée avec les habitants des communes voisines.

Les lignes directrices de ce projet sont de prémunir la qualité des produits proposés, la variété, d'encourager les circuits courts, d'améliorer le lien social entre les générations nieulaises et de fournir des services de proximité.

Nous sommes à votre écoute :

Philippe Durieux 06 19 32 17 70

Jacqueline Chevallier 05 46 37 21 39

Christian Tavarès 05 46 37 37 08

Nieul_ensemble@outlook.fr

Manifestations envisagées entre le 15 septembre et le 31 décembre 2021

LES ENFANTS DU PARADIS



jeudi 30 septembre
vendredi 1^{er} octobre
samedi 2 octobre
19h30 Parc Municipal

Théâtre de Jacques Prévert, par la Cie Marius, organisé par La Coursive de La Rochelle, en partenariat avec la municipalité.

Renseignements : La Coursive, scène nationale, La Rochelle : 05 46 51 54 02

OCTOBRE

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 OCT.
à partir de 10h



Fête de l'arbre
Organisée par la Municipalité
Programme complet en Mairie, sur le site et la page Facebook
Parc municipal
Renseignements : 05 46 37 40 10
communication@nieul-sur-mer.fr

DIMANCHE 17 OCT..
après-midi



Colin, Clara et la Reine de la pluie
Écrit par Véronique Duval et mis en musique par André Telman. Spectacle organisé par le Conservatoire de musique de l'agglomération rochelaise
Espace Michel Crépeau, salle du Phare de Cordouan
Renseignement : 05 46 37 40 10
communication@nieul-sur-mer.fr

NOVEMBRE

JEUDI 11 NOV. horaire à définir

Commémoration du 11 novembre
Monument aux morts
Place de la Liberté - François Mitterrand

VENDREDI 26 NOV. à 20h30



Marcus, super sympa seul en scène
Organisée par la Municipalité
Spectacle seul en scène (humour)
Espace Michel Crépeau, salle du Phare de Cordouan
Réservation obligatoire au 05 46 37 40 10
Tarif plein : 10 € - Tarif réduit : 5 €

DIMANCHE 28 NOV. de 9h à 17h



Vide ta chambre
Organisé par l'AIPE
Espace Michel Crépeau, Salle du Phare de la Coubre
réservations à partir de mi-octobre : 06 64 95 10 76

DÉCEMBRE

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 DÉC.
de 14h à 23h - de 10h à 17h



Marché de Noël
Organisé par le Comité des fêtes
Espace Michel Crépeau, salle du Phare de la Coubre
Renseignements : 07 68 30 79 58
comitedesfetesnieul@gmail.com

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 DÉC.
à 15h



Organisée par l'association Nieulairpur : parcourir le plus de kilomètres à pied, à vélo et tout engin non motorisé sur 24 heures
Espace Michel Crépeau



Dons du sang
Jeudi 21 octobre
Jeudi 23 décembre
de 15h30-19h00
Espace Michel Crépeau

Toutes ces manifestations sont annoncées sous réserve de conditions sanitaires favorables. N'hésitez pas à vous renseigner quelques jours avant la date prévue auprès des organisateurs.



À l'espace Michel Crépeau, entrée libre sauf mention contraire.

Organisé par la municipalité.

+ retrouvez l'agenda complet des manifestations sur www.nieul-sur-mer.fr
+ retrouvez les manifestations municipales sur notre Facebook

